

CE QUE LA MISÈRE DONNE À PENSER

Réunion interacadémique organisée par la Fondation Joseph Wresinski et l'Institut de France, Institut de France, 4 juin 2018

Louis Moreau de Bellaing

Association Française des Anthropologues | « Journal des anthropologues »

2018/3 n° 154-155 | pages 335 à 338

ISSN 1156-0428

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2018-3-page-335.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Association Française des Anthropologues.

© Association Française des Anthropologues. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

154-155 | 2018

Violences et terreurs

Ce que la misère donne à penser

Réunion interacadémique organisée par la Fondation Joseph Wresinski
et l'Institut de France, Institut de France, 4 juin 2018

Louis Moreau de Bellaing



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/7513>

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2018

Pagination : 335-338

ISSN : 1156-0428

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Louis Moreau de Bellaing, « Ce que la misère donne à penser », *Journal des anthropologues* [En ligne], 154-155 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2018, consulté le 18 mars 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/7513>

Journal des anthropologues

« CE QUE LA MISÈRE DONNE À PENSER »

**Réunion interacadémique organisée par la
Fondation Joseph Wresinski et l'Institut de France**

4 Juin 2018

Institut de France

Louis MOREAU DE BELLAING*

Jean Robert Pitte, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, accueille les participants et les participantes, tandis que André Vauchez, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres) introduit le thème en insistant sur l'importance de l'Association ATD Quart Monde (Agir tous pour la dignité) dont le fondateur est le père Joseph Wresinski et où entra, à partir des années 1980, une ancienne déportée, Geneviève de Gaulle. Les livres écrits et publiés par des auteurs appartenant à l'association ATD Quart Monde sont vendus à l'entrée de la salle.

La première partie des interventions intitulée « La mémoire des exclus pour repenser l'histoire » comporte principalement celle d'Yves-Marie Bercé, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres). L'historienne Arlette Farge n'a pu venir, elle aurait apporté, sur le décryptage des rapports au lieutenant de police au XVIII^e siècle, des indications précises sur le statut des populations pauvres et misérables, notamment à Paris. Yves-Marie Bercé montre en effet que l'on retrouve, dans les

* Professeur des Universités – Université de Caen
Courriel : l.moreaudebellaing@gmail.com

archives, peu de traces écrites par les individus exclus eux-mêmes, pour dire leur histoire dans l'Histoire, mais seulement ce qui a été écrit sur eux. Elles montrent, dans les meilleurs des cas, « la résistance des exclus à ne pas se laisser anéantir ». Joseph Wresinski conseillait aux militants d'ATD Quart Monde de garder trace, dans une sorte de cahier de bord, de ce que dans le présent, le quotidien, ils avaient vu, entendu, ressenti ; comme le rappelle Bruno Tardieu dans son livre *Un peuple parle* (2015).

Évelyne de Mevius (université de Genève) et Nelly Schenker (ATD Quart Monde), quant à elles, n'envisagent pas tant le statut de victimes qu'une partie de l'opinion publique peut attribuer aux pauvres et aux misérables que l'attribution de ce même statut par eux-mêmes et pour eux-mêmes. C'est de cette victimisation à la fois personnelle et collective que les droits de l'homme, les droits humains peuvent contribuer à les faire sortir. « Sous l'Ancien Régime le statut de l'exclu était réglé par la *caritas*. Un siècle plus tard, les droits reconnaissent l'égalité de tous. Déshabillez-vous et vous serez tous égaux ». Mais, aujourd'hui, devant l'insuffisance de cette reconnaissance des droits aux pauvres et aux misérables, c'est la « *politisation* des droits » qui peut donner aux droits signification et sens non seulement dans la politique, mais dans et par le politique. Par un combat quotidien d'eux-mêmes et de ceux et celles qui refusent leur statut de victime, qui refusent de les victimiser, ils entrent peu à peu, avec leur propre histoire personnelle et/ou collective dans l'histoire commune.

La deuxième partie s'intitulait « Le croisement des savoirs pour penser un monde commun ». Avant l'intervention d'Alain Supiot (Collège de France) Martine Le Corre (ATD Quart Monde) donna le témoignage direct de ce que pouvait être une vie de misère à l'époque actuelle. Supiot intervient ensuite prudemment. Devant un cas aussi difficile, comment peut-on prétendre le connaître, en croisant anthropologie, sociologie, histoire et droit ? Bossuet attribuait d'emblée au pauvre mendiant « une éminente dignité ». Supiot rappelle qu'un savoir ne se suffit pas à lui-même, pour atteindre un peu de vérité. Galton, Spencer s'y sont essayés et ont

abouti à la suppression pure et simple des pauvres et des misérables, des inaptes. Il me semble que, dans cette connaissance des plus pauvres (autrement dit des misérables) Supiot n'exclut ni la sensibilité politique au sens du politique, ni l'empathie. Alain Caillé, qui parle ensuite, poursuit en quelque sorte le point de vue de Supiot, mais en partant, si l'on peut dire, d'ailleurs. Il évoque le texte de Mauss sur le don qui date de 1924. Il montre que, sans doute sans l'avoir lu, Wresinski, s'il n'était pas un sociologue patenté, sur de nombreux points, rejoint Mauss. Le don tient à l'échange, quel qu'il soit, quelle que soit la nature du don, il tient au moins à la possibilité, à plus ou moins long terme, de l'échange. L'absence d'échange prévisible humilie l'autre, il le met en position de perpétuel obligé. S'il n'y a pas de possibilité d'échange, il n'y a pas, *a minima*, responsabilité, liberté, justice collectives et individuelles dont Hannah Arendt dit qu'elles sont des « réalités vivantes ».

Mais Caillé ne s'arrête pas là. Il montre comment le néolibéralisme actuel, accrédite l'idée du ruissellement, c'est-à-dire l'idée que plus les riches deviennent riches, plus leur richesse ruisselle sur les pauvres et les misérables. En dogmatisant notamment cette idée, le néolibéralisme sépare l'économie de l'économie (et de la science sociale), du social (et de la sociologie), du culturel (et de l'anthropologie), du politique (et de la science sociale comportant la philosophie) et de la politique (de la philosophie et des sciences politiques).

Les conclusions et la conclusion générale sont apportées avec brio par Isabelle Pypaert (ATD Quart Monde) et, en l'absence d'Audrey Azoulay, directrice de l'UNESCO, par celle qui la remplaçait.

À la fin de chaque partie, André Vauchez et Mireille Delmas Marty (membres de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques) ont assuré une coordination parfois difficile entre les différentes interventions.

Les buffets abondants n'ont pu faire oublier la misère. On peut toutefois se réjouir que le thème de la misère trouve, en dehors du Conseil économique, social et de l'environnement, une place dans l'institution politique.

* * *